

## SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : VALMA WASH & SHINE  
Code de produit : S05G, S08G, T63B

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Produit de consommation (SU21). Nettoyant (PC35). Entretien auto.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Service Best International B.V.  
De Run 4271  
5503LM Veldhoven, les Pays-Bas  
E-mail : info@servicebest.com  
Website : www.servicebest.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE:  
NL - Téléphone : 040-2302300 (Heures de bureau seulement)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:  
ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24)

## SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

\*

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP ((CE) no : Lésions oculaires graves, catégorie 1.  
1272/2008)

Risques pour la santé : Provoque de graves lésions des yeux.  
Risques pour l'environnement : N'est pas classé dangereux selon les directives de CE.  
Autres informations : Conserver hors de la portée des enfants.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage ((CE) no 1272/2008):

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

H- et P- phrases : H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Étiquetage supplémentaire : Contient: Acide benzènesulfonique, dodécyl-, ramifié, composés avec la triéthanolamine.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

Déclaration des ingrédients selon le règlement CE/648/2004:

Contient:	Concentration (%)
Agents de surface anioniques Agents de surface non ioniques	< 5
Parfums 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol; Octylisothiazolinone	

## 2.3. Autres dangers

Autres informations : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

## SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

\*

### 3.2. Mélanges

Description de produit : Mélange.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro REACH	LEP
Acide benzènesulfonique, dodécyl-, ramifié, composés avec la triéthanolamine Eye Dam. 1; Skin Irrit. 2; Acute Tox. 4; Aquatic Chronic 3 H302; H315; H318; H412	1 - 5	70528-84-6	274-655-8		
Chlorure de sodium ----- -----	0,1 - < 1	7647-14-5	231-598-3	01-2119485491-33	#
Acétate de n-butyle Flam. Liq. 3; STOT SE 3 H226; H336; EUH066	0,1 - < 1	123-86-4	204-658-1	01-2119485493-29	#
2,2',2"-nitrilotriethanol ----- -----	0,1 - < 1	102-71-6	203-049-8	01-2119486482-31	#

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase H mentionnée. #: substances pour lesquelles il existe des limites d'exposition sur le lieu de travail. Les limites d'exposition sont listées dans la rubrique 8.

## SECTION 4 PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.
- Contact cutané : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau.
- Contact oculaire : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Faire ingérer du lait condensé ou une noisette de beurre. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets et symptômes

- Inhalation : Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus.
- Contact cutané : Peut provoquer une peau sèche.
- Contact oculaire : Irritation forte. Peut provoquer rougeurs et des maux sévères.
- Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instructions pour le Médecin : Inconnu.

## SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Appropriés : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.  
Non appropriés : Inconnu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'exposition particuliers : Inconnu.

Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

## SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Eviter un contact avec du matériau déversé accidentellement ou libéré.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines. Déversements importants: endiguer.  
Autres informations : Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se produit ou pourrait se produire.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable ou par d'autres matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Pour équipement de protection individuelle voir rubrique 8. Pour les informations relatives à l'élimination, voir rubrique 13.

## SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Éviter le contact avec la peau et les yeux.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais, sec et bien ventilé (< 35°).  
Matériaux d'emballages recommandés : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Matériaux d'emballage déconseillés : Aciers (sauf aciers inoxydables).

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi. Ne pas mélanger avec d'autres produits.

## SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

\*

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit. Aucune niveau dérivé sans effet (DNEL) n'est connue sur ce produit. Aucune concentration prédite sans effet (PNEC) n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m<sup>3</sup>):

Nom chimique	Pays	VME 8 heures (mg/m <sup>3</sup> )	VLE 15 min. (mg/m <sup>3</sup> )	Observations
Chlorure de sodium		10	-	Dow chemical, Industrial Hygiene Guidelines
Acétate de n-butyle	FR	710	940	-
Acétate de n-butyle	BE	723	964	-
Acétate de n-butyle	CH	480	960	4x15 min., Schwangerschaft gruppe C
2,2',2''-nitrilotriethanol	BE	5	-	-
2,2',2''-nitrilotriethanol	CH	5	20	4x15 min., Einatembar
2,2',2''-nitrilotriethanol		5	10	-

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour travailleurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
Chlorure de sodium	Dermal		295,52 mg/kg bw		295,52 mg/kg bw/day
	Inhalation		2068,62 mg/m <sup>3</sup>		2068,62 mg/m <sup>3</sup>
Acétate de n-butyle	Dermal		11 mg/kg bw		11 mg/kg bw/day
	Inhalation	600 mg/m <sup>3</sup>	600 mg/m <sup>3</sup>	300 mg/m <sup>3</sup>	300 mg/m <sup>3</sup>
2,2',2''-nitrilotriethanol	Dermal				6,3 mg/kg bw/day
	Inhalation			5 mg/m <sup>3</sup>	5 mg/m <sup>3</sup>

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour consommateurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
Chlorure de sodium	Dermal		126,65 mg/kg bw		126,65 mg/kg bw/day
	Inhalation		443,28 mg/m <sup>3</sup>		443,28 mg/m <sup>3</sup>
	Oral		126,65 mg/kg bw		126,65 mg/kg bw/day
Acétate de n-butyle	Dermal		6 mg/kg bw		6 mg/kg bw/day
	Inhalation	300 mg/m <sup>3</sup>	300 mg/m <sup>3</sup>	35,7 mg/m <sup>3</sup>	35,7 mg/m <sup>3</sup>
	Oral		2 mg/kg bw		2 mg/kg bw/day
2,2',2''-nitrilotriethanol	Dermal				3,1 mg/kg bw/day
	Inhalation			1,25 mg/m <sup>3</sup>	1,25 mg/m <sup>3</sup>
	Oral				13 mg/kg bw/day

Concentration prédite sans effet (PNEC):

Nom chimique	Voie d'exposition	Eau douce	Eau de mer	
Chlorure de sodium	Water	5 mg/l		
	Intermittent water			19 mg/l
	STP			500 mg/l
Acétate de n-butyle	Soil			4,86 mg/kg
	Water	0,18 mg/l	0,015 mg/l	
	Sediment	0,981 mg/kg	0,0981 mg/kg	
2,2',2"-nitrioltriethanol	Intermittent water			0,36 mg/l
	STP			35,6 mg/l
	Soil			0,0903 mg/kg
	Water	0,32 mg/l	0,032 mg/l	
	Sediment	1,7 mg/kg	0,17 mg/kg	
	Intermittent water			5,12 mg/l
	STP			10 mg/l
	Soil			0,151 mg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

- Mesures techniques : Non applicable.  
 Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Précautions a prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.



- Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire.  
 Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante.  
 Protection des mains : Pendant un usage normal, il n'est pas nécessaire d'utiliser des gants spéciaux.  
 Protection des yeux : Porter un écran facial ou des lunettes de sécurité avec protection latérale, conformément à EN 166.  
 Risques thermiques : Non applicable.

## SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : Liquide.  
 Couleur : Bleu.  
 Odeur : Parfumée.  
 Seuil olfactif : Inconnu.  
 pH : 7.5  
 Hydrosolubilité : Soluble.  
 Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non applicable. Contient agents de surface. Le système O/W forme une émulsion.  
 Point d'éclair : > 100 °C Closed Cup (ISO 2719, EN 11, DIN 51758, ASTM D 93)  
 Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable. Liquide. Voir point d'éclair.  
 Température d'auto-inflammabilité : 240 °C  
 Point/intervalle d'ébullition : 100 °C  
 Point/intervalle de fusion : < 0 °C  
 Propriétés explosives : Inconnu. Ne contient pas des agents explosives.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

Limites d'explosion (dans l'air)	: Non applicable.	
Propriété d'oxydation	: Non applicable.	Ne contient pas des agents oxydants.
Décomposition thermique	: Non applicable.	
Viscosité (20°C)	: 350 mPa.s	
Viscosité (40°C)	: Impertinent.	Le produit contient <10% des substances avec un risque d'aspiration.
Pression de vapeur (20°C)	: 2300 Pa	
Densité de vapeur (20°C)	: Impertinent.	La teneur en solvant de ce produit est inférieure à 1 %.
Masse volumique (20°C)	: 1.012 g/ml	
Taux d'évaporation	: Inconnu.	(acétate de n-butyle = 1)

## SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Réactivité : Voir sous-rubriques ci-dessous.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable sous des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactivité : Pas d'autres réactions dangereuses connues.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Conserver à l'écart des substances oxydantes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

\*

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

#### Inhalation

- Toxicité aiguë : CL50 calculé: > 10 mg/l. Ingrédients de toxicité inconnue: 7 %. ATE: > 5 mg/l. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus.
- Corrosion/irritation : Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Estimé non cancérogène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Contact cutané

- Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

- Corrosion/irritation : Un contact prolongé peut dégraisser et dessécher la peau. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Contact oculaire
- Corrosion/irritation : Risque de lésions oculaires graves.
- Ingestion
- Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: 2 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Corrosion/irritation : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Estimé non cancérogène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Informations toxicologiques:

Nom chimique	Attribut		Méthode	Animaux d'expérience
Acide benzènesulfonique, dodécyl-, ramifié, composés avec la triéthanolamine	Irritation de la peau	Modérément irritant	----	----
	Sensibilisation cutanée DL50 (dermale) - estimation	Non sensibilisant > 4199 mg/kg bw	----	----
	Irritation des yeux DL50 (orale) - estimation	Fortement irritant 1653 mg/kg bw	----	----

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

\*

### 12.1. Toxicité

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

- Ecotoxicité : CL50 calculée (poisson): 473 mg/l. CE50 calculée (daphnia): 116 mg/l. Contient < 1 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

- Persistance et dégradabilité : Information spécifique non connue. Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) 648/2004 relatif aux détergents.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

- Bioaccumulation : Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables (Log Pow > 3).

### 12.4. Mobilité dans le sol

- Mobilité : Si le produit pénètre dans le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer les eaux souterraines.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

- PBT/vPvB évaluation : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

### 12.6. Autres effets néfastes

- Autres informations : Non applicable.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

Teneur en COV soumis à taxe : Non applicable. (< 3 )  
(La Suisse)

## SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Résidus de produit : Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages peuvent être recyclés. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux.
- Avertissements supplémentaires : Aucun.
- Catalogue des Déchets Européen : Eliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'une code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.
- Codes OMoD : 20 01 29 S
- Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

## SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

\*

### 14.1. Numéro ONU

UN Numéro : Aucun.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition : Non régularisé.

### 14.3/14.4/14.5. Classe(s) de danger pour le transport/Groupe d'emballage/Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN (route/chemin de fer/voies de navigation intérieures)  
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' ADR/RID/ADN.

IMDG (Mer)  
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IMDG.  
Polluant marin : Non

IATA (Air)  
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IATA.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Marpol : Pas prévu pour le transport en vrac de cargaisons selon les instruments de l'Organisation maritime internationale (OMI).

## SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

\*

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Régulations CE : Règlement (UE) No 830/2015 (REACH), Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP) et autres réglementations en vigueur.

Directive 2012/18/UE : Non régularisé.





# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon règlement (UE) No 830/2015

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Non applicable.

## SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

### 16.1. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (UE) No 830/2015 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il a été développé.

Les informations modifiées ou rénovées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (\*).

Explication des phrases H de la rubrique 3 :

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Explication des classes de danger de la rubrique 3:

Flam. Liq. 3	: Liquide inflammable, catégorie 3.
Acute Tox. 4	: Toxicité aiguë, catégorie 4.
Skin Irrit. 2	: Irritation cutanée, catégorie 2.
Eye Dam. 1	: Lésions oculaires graves, catégorie 1.
STOT SE 3	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique, catégorie 3.
Aquatic Chronic 3	: Danger pour le milieu aquatique, chronic catégorie 3.

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

ATE	Estimation de la toxicité aiguë
BCF	Facteur de bioconcentration
DNEL	Niveau dérivé sans effet
ECETOC TRA	Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques - Evaluation ciblée des risques
UE	Union Européenne
EUSES	European Union System for the Evaluation of Substances
Recueil IBC	Intermediate Bulk Container
LD50 LC50	Dose/Concentration Létale, causant la mort de 50 % d'une population
NOAEL	Dose sans effet (adversible) observable
NOEC	Concentration sans effet observé
LEP	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PC	Catégorie de produits chimiques
PNEC	Concentration prédite sans effet
STP	Installation de traitement des eaux usées
SU	Secteur d'utilisation
SVHC	Substance extrêmement préoccupante
VME/VLE	Valeur Moyenne d'Exposition/ Valeur Limite d'Exposition
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Format de nombre : "," utilisé comme séparateur décimal